

Complémentaire santé

Anticiper ses besoins de santé,
c'est aussi se garantir
une retraite épanouie.



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
ARÉAS ASSURANCES





ÊTES-VOUS SUR D'AVOIR TOUT PRÉVU ?

Préparer sa retraite c'est s'assurer que vous serez bien couvert à l'avenir.

Vous avez la possibilité de **conserver votre complémentaire d'entreprise** en en faisant la demande dans les 6 mois suivant votre départ à la retraite. A noter, la part entreprise sera désormais à votre charge et les prestations pas forcément adaptées à vos besoins futurs.

Le départ à la retraite est donc l'occasion de faire le point et de pouvoir choisir le partenaire de proximité qui vous accompagnera sur le long terme.

► **UNE COUVERTURE OPTIMALE POUR VOTRE SANTÉ**



- ✓ **Notre complémentaire santé inclut le dispositif 100% Santé pour offrir un reste à charge à 0 €⁽¹⁾.**

L'offre 100% Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable.

En vous rendant chez un opticien, un dentiste ou un audioprothésiste, vous pourrez choisir entre une gamme d'équipements et de prestations correspondant à un Panier 100 % Santé ou un Panier Libre⁽²⁾. Vous conservez votre liberté de choix. Dans tous les cas, vos modalités de paiement (liées au tiers payant) restent inchangées.

✓ **Des solutions modulables**

Un large choix de formules de garanties adaptées à votre budget et à vos besoins de la formule Eco à la formule Intégrale sans questionnaire de santé.

- **Des services d'assistance très complets⁽³⁾** sur toutes les formules.
- La prise en charge **des médecines douces⁽⁴⁾** avec un large choix de professionnels : étiope, chiropracteur, acupuncteur, kinésologue, micro-kinésithérapeute, naturopathe, sexologue, sophrologue, psychologue, psychomotricien, ergothérapeute, phytothérapeute, shiatsu, diététicien, nutritionniste, pédicure, podologue...
- Un **forfait pharmacie** non remboursée⁽⁴⁾.
- **En hospitalisation⁽⁴⁾** : forfait journalier, chambre particulière et lit d'accompagnement, illimités.

✓ **L'optique et le dentaire**

- 3 niveaux de garantie pour augmenter votre couverture en optique et en dentaire.
- La fidélité récompensée : un bonus en dentaire en fonction de l'ancienneté de votre contrat.

✓ **L'option bien-être⁽⁴⁾**

La possibilité d'une couverture renforcée pour l'audioprothèse, les cures thermales et les médecines douces.

L'offre 100% Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable.

► **DES SERVICES D'ASSISTANCE COMPLETS POUR VOTRE TRANQUILLITÉ ⁽³⁾**

✔ **En voyage en France ou à l'étranger**

Transport et rapatriement médical, frais médicaux d'urgence, assistance en cas de vol, perte ou destruction des papiers d'identité, moyens de paiement ou titres de transport, envoi des médicaments...

✔ **Accompagnement en cas d'accident ou de maladie**

Aide à domicile, école à domicile, garde des enfants, petits-enfants ou personnes dépendantes, garde des animaux...

✔ **Accompagnement en cas de maladies longue durée**

Évaluation des besoins et recommandations, enveloppe de services d'aide à domicile (auxiliaires de vie, aide ménagère, livraison des courses, gardes des animaux de compagnie, coiffure et esthétique à domicile...).

✔ **Aide psychologique en cas d'évènement traumatisant**

✔ **Prévention et conseil dans le domaine de la santé**

Bilan d'évaluation des pratiques alimentaires, conseil et accompagnement nutritionnel par téléphone et en ligne, information sur les maladies...

✔ **Accompagnement social et perte d'autonomie**

Accompagnement social, audit sur l'aménagement du domicile, mise en relation avec des réseaux de professionnels : ergonomes, travaux... et aide dans les démarches. Mise à disposition d'une enveloppe de services.

✔ **La téléassistance ponctuelle**

Activez ce service quand vous en avez besoin dans la limite de 3 mois.

Au-delà ce service vous est proposé à un tarif préférentiel plafonné et uniquement si l'alarme est déclenchée. Par ailleurs, ces cotisations versées au titre de ce service permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts.



Pour votre tranquillité, vous bénéficiez du tiers-payant et de la télétransmission auprès de nombreux professionnels.

(1) le remboursement intégral 100% Santé s'applique sur certaines prestations en optique et en dentaire à compter du 1^{er} janvier 2020 et en audiologie à compter du 1^{er} janvier 2021.

(2) le Panier Libre est un panier à tarifs libres avec un reste à charge variable selon les montants prévus au titre de la formule souscrite.

(3) sous réserve des conditions et limites prévues à la convention d'assistance. Les prestations d'assistance sont mises en oeuvre par AWP FRANCE SAS - 490 381 753 RCS BOBIGNY - Orias 07 026 669.

(4) selon la formule choisie.

Aréas, c'est aussi

UN ESPACE CLIENT SÉCURISÉ ARÉAS EN LIGNE



Pour **vous faciliter** la vie et **accéder à vos services en ligne** :

- ▶ Visualiser **vos remboursements** de frais de soins et recevoir vos décomptes en ligne ;
- ▶ Présenter aux professionnels de santé **votre carte de tiers-payant** dématérialisée directement depuis votre téléphone ;
- ▶ Télécharger votre attestation de tiers-payant ;
- ▶ Accéder à tous **les services Santéclair®**, notamment géolocalisation des professionnels de santé partenaires.

L'APPUI DES SERVICES SANTÉCLAIR®

Pour vous accompagner dans votre parcours de santé et vous assurer des soins de qualité au meilleur prix, Aréas met à votre disposition :



- ▶ Un service d'analyse de devis en optique, dentaire, audio et chirurgie programmée ;
- ▶ Un réseau de près de 7 600 partenaires : opticiens, centres auditifs, chirurgiens-dentistes, chirurgiens-dentistes qualifiés en implantologie dentaire, ostéopathes, diététiciens, centre de chirurgie laser de l'oeil...
- ▶ Des conseils prévention santé en ligne : automédication, nutrition, sommeil, palmarès hospitalier, coaching sportif, deuxième avis médical ;
- ▶ Le tiers-payant auprès des professionnels partenaires à l'exception des diététiciens, ostéopathes/chiropracteurs et centres d'ophtalmologie.



ET TOUJOURS, UN INTERLOCUTEUR DE PROXIMITÉ AVEC VOTRE AGENT GÉNÉRAL

Exemples de remboursements Paniers Libres et Paniers 100% Santé

▶ Optique

VERRES TRÈS COMPLEXES ET MONTURE 700 € **Panier Libre**

	Rbt Sécurité sociale	Rbt Aréas	Reste à charge
ECO	0,10 €	0,05 €	699,85 €
Intégrale 100	0,10 €	199,90 €	500,00 €
Intégrale 100 avec renfort	0,10 €	299,90 €	400,00 €
Essentielle 125	0,10 €	199,90 €	500,00 €
Intégrale 125	0,10 €	299,90 €	400,00 €
Intégrale 125 avec renfort	0,10 €	399,90 €	300,00 €
Essentielle 150	0,10 €	299,90 €	400,00 €
Intégrale 150	0,10 €	399,90 €	300,00 €
Intégrale 150 avec renfort	0,10 €	499,90 €	200,00 €
Essentielle 200	0,10 €	399,90 €	300,00 €
Intégrale 200	0,10 €	499,90 €	200,00 €
Intégrale 200 avec renfort	0,10 €	599,90 €	100,00 €
Essentielle 350	0,10 €	499,90 €	200,00 €
Intégrale 350	0,10 €	599,90 €	100,00 €
Intégrale 350 avec renfort	0,10 €	699,90 €	0,00 €

Équipement de classe B (Verre progressif, sphère de -4,00 à -6,00 et cylindre de + 4,00). Limitation à un équipement optique par période de deux ans à compter de la dernière acquisition ou par période d'un an pour les enfants de moins de 16 ans. Renouvellement anticipé possible sous certaines conditions. Prise en charge de la monture plafonnée à 100 €.

VERRES TRÈS COMPLEXES ET MONTURE 290€ **Panier 100% Santé**



Quelle que soit la formule souscrite

Rbt Sécurité sociale	Rbt Aréas	Reste à charge
52,20 €	237,80 €	0,00 €

Équipement de classe A (Verre progressif, sphère de -4,00 à -6,00 et cylindre de > + 4,00) - Prix limite de vente Panier 100% Santé : 290 € dont 30 € pour la monture à compter du 01/01/2020. Limitation à un équipement optique par période de deux ans à compter de la dernière acquisition ou par période d'un an pour les enfants de moins de 16 ans. Renouvellement anticipé possible sous certaines conditions.

Rbt = Remboursement

► Dentaire

COURONNE CÉRAMO-MÉTALLIQUE SUR MOLAIRES 750 € **Panier Libre**

	Rbt Sécurité sociale	Rbt Aréas	Reste à charge
ECO et Intégrale 100	75 €	32 €	643 €
Intégrale 100 avec option Bien-être	75 €	167 €	508 €
Essentielle 125	75 €	86 €	589 €
Intégrale 125	75 €	221 €	454 €
Intégrale 125 avec option Bien-être	75 €	390 €	285 €
Essentielle 150	75 €	86 €	589 €
Intégrale 150	75 €	424 €	251 €
Intégrale 150 avec option Bien-être	75 €	627 €	48 €
Essentielle 200	75 €	151 €	524 €
Intégrale 200	75 €	556 €	119 €
Intégrale 200 avec option Bien-être	75 €	675 €	0 €
Essentielle 350	75 €	301 €	374 €
Intégrale 350	75 €	675 €	0 €
Intégrale 350 avec option Bien-être	75 €	675 €	0 €

COURONNE CERAMO-METALLIQUE SUR INCISIVE CANINE ET 1^{ERES} PREMOLAIRES 500 € **Panier 100% Santé**



Quelle que soit la formule souscrite

Rbt Sécurité sociale	Rbt Aréas	Reste à charge
84,00 €	416,00 €	0,00 €

Honoraires limites de facturation Panier 100% Santé : 500 € à compter du 01/01/2020.

► Aides auditives

en 2020

AIDE AUDITIVE DE CLASSE II pour un adulte de plus de 20 ans (par oreille) 1700 € **Panier Libre**

	Rbt Sécurité sociale	Rbt Aréas	Reste à charge
ECO et Intégrale 100	210,00 €	140,00 €	1 350,00 €
Intégrale 100 avec option Bien-être	210,00 €	309,00 €	1 181,00 €
Essentielle 125	210,00 €	227,50 €	1 262,50 €
Intégrale 125	210,00 €	227,50 €	1 262,50 €
Intégrale 125 avec option Bien-être	210,00 €	396,50 €	1 093,50 €
Essentielle 150	210,00 €	484,00 €	1 006,00 €
Intégrale 150	210,00 €	484,00 €	1 006,00 €
Intégrale 150 avec option Bien-être	210,00 €	653,00 €	837,00 €
Essentielle 200	210,00 €	623,00 €	867,00 €
Intégrale 200	210,00 €	623,00 €	867,00 €
Intégrale 200 avec option Bien-être	210,00 €	792,00 €	698,00 €
Essentielle 350	210,00 €	1 251,00 €	239,00 €
Intégrale 350	210,00 €	1 251,00 €	239,00 €
Intégrale 350 avec option Bien-être	210,00 €	1 420,00 €	70,00 €

à partir
de 2021

AIDE AUDITIVE CLASSE II pour un adulte de plus de 20 ans (par oreille) 1 700 € **Panier Libre**

	Rbt Sécurité sociale	Rbt Aréas	Reste à charge
ECO et Intégrale 100	240,00 €	160,00 €	1 300,00 €
Intégrale 100 avec option Bien-être	240,00 €	288,00 €	1 172,00 €
Essentielle 125	240,00 €	260,00 €	1 200,00 €
Intégrale 125	240,00 €	260,00 €	1 200,00 €
Intégrale 125 avec option Bien-être	240,00 €	388,00 €	1 072,00 €
Essentielle 150	240,00 €	502,00 €	958,00 €
Intégrale 150	240,00 €	502,00 €	958,00 €
Intégrale 150 avec option Bien-être	240,00 €	630,00 €	830,00 €
Essentielle 200	240,00 €	712,00 €	748,00 €
Intégrale 200	240,00 €	712,00 €	748,00 €
Intégrale 200 avec option Bien-être	240,00 €	840,00 €	620,00 €
Essentielle 350	240,00 €	1 329,00 €	131,00 €
Intégrale 350	240,00 €	1 329,00 €	131,00 €
Intégrale 350 avec option Bien-être	240,00 €	1 457,00 €	3,00 €

Prise en charge d'un équipement par oreille une fois tous les quatre ans, à compter de la date de dernière acquisition - Plafond de prise en charge 1700 € par oreille incluant le remboursement de la Sécurité sociale à compter du 01/01/2021.

à partir
de 2021

AIDE AUDITIVE DE CLASSE I pour un adulte de plus de 20 ans (par oreille) 950€ **Panier 100% Santé**



Quelle que soit la formule souscrite

Rbt Sécurité sociale	Rbt Aréas	Reste à charge
240,00 €	710,00 €	0,00 €

Prix limite de vente Panier 100% Santé : 950 € à compter du 01/01/2021 - Prise en charge d'un équipement par oreille une fois tous les quatre ans, à compter de la date de dernière acquisition.

► Remboursement consultation généraliste adhérent OPTAM ou OPTAM-CO* avec dépassement d'honoraires 50 €

	Rbt Sécurité sociale	Rbt Aréas	Reste à charge
ECO et Intégrale 100	16,50 €	7,50 €	26,00 €
Intégrale 100 avec renfort	16,50 €	7,50 €	26,00 €
Essentielle 125	16,50 €	18,75 €	14,75 €
Intégrale 125	16,50 €	18,75 €	14,75 €
Intégrale 125 avec renfort	16,50 €	18,75 €	14,75 €
Essentielle 150	16,50 €	25,00 €	8,50 €
Intégrale 150	16,50 €	25,00 €	8,50 €
Intégrale 150 avec renfort	16,50 €	25,00 €	8,50 €
Essentielle 200	16,50 €	32,50 €	1,00 €
Intégrale 200	16,50 €	32,50 €	1,00 €
Intégrale 200 avec renfort	16,50 €	32,50 €	1,00 €
Essentielle 350	16,50 €	32,50 €	1,00 €
Intégrale 350	16,50 €	32,50 €	1,00 €
Intégrale 350 avec option bien-être	16,50 €	32,50 €	1,00 €

* OPTAM (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée) et OPTAM-CO (pour les Chirurgiens et Obstétriciens) : conventions signées entre l'assurance maladie et les médecins du secteur 2 et certains médecins du secteur 1 autorisés à facturer des dépassements d'honoraires. Lorsqu'un médecin signe cette convention, il s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires. La liste des médecins signataires de ce dispositif est disponible sur www.ameli-direct.fr.

Aréas Assurances, groupe indépendant issu de sociétés d'assurance mutuelles dont la plus ancienne a été fondée en 1825, s'appuie sur un réseau de 500 agences pour distribuer une gamme de contrats couvrant l'ensemble des besoins en matière de protection de biens, protection des personnes et protection financière pour ses sociétaires particuliers, professionnels et entreprises.

Votre agent général est un professionnel de l'assurance à votre disposition. Rencontrez-le et faites-lui part de vos attentes. Fort de son expérience, il s'attache à définir avec vous la réponse adaptée à votre situation personnelle et à vos objectifs.



49, rue de Miromesnil 75380 Paris Cedex 08
Tél. : 01 40 17 65 00 - www.areas.fr

Aréas Dommages | Aréas Vie
N° Siren : 775 670 466 | N° Siren : 353 408 644
Sociétés d'assurance mutuelles à cotisations fixes
Entreprises régies par le Code des assurances